

Communiqué



Le Conseil National auto-proclamé de la Vieillesse (CNaV) se rassemblera mardi 23 janvier de 13h30 à 15h00, devant l'Assemblée Nationale pour réclamer d'urgence l'examen par le parlement du projet de loi sur la fin de vie

Qui sommes nous?

Le CNaV est un jeune mouvement citoyen, déjà fort de 3000 vieilles et vieux dans toute la France. Notre objectif: devenir ensemble acteurs des politiques publiques nous concernant. Rien pour les Vieux sans les Vieux.

Que voulons-nous?

Même si nous aimons puissamment la vie, l'une de nos priorités est d'agir pour que changent les conditions du vieillir et du mourir en France. L'examen d'une nouvelle loi sur la fin de vie, pourtant promis depuis longtemps, ne cesse d'être repoussé. Jusqu'à être enterré? Dénaturé? Le CNaV refuse cette perspective, et demande à ce que le débat parlementaire ait lieu au plus vite. Pour toutes celles et ceux qui meurent mal en France, il est plus que temps de légiférer.

Nous voulons que cette loi permette à chacun de décider des conditions de sa mort, et qu'elle ouvre sous conditions le droit à l'assistance au suicide et à l'euthanasie, comme le réclame une large majorité des Français ainsi que la Convention citoyenne sur la fin de vie.

Pourquoi ?

Parce que c'est l'un des derniers droits fondamentaux à obtenir pour une citoyenneté pleine et entière. Et parce que la médecine moderne a permis un allongement formidable de la longévité. Il faut s'en réjouir, mais le grand âge peut aussi devenir insupportable du fait de la maladie, de la dépendance, ou en vidant la vie de son sens. Cette récente évolution mérite d'être reconnue, pour nous vieilles et vieux, comme motif d'accès à ce nouveau droit. D'autres pays l'ont compris, ne soyons pas le dernier.

Comment ?

La mort que nous voulons est une mort apaisée, assumée, que l'on n'affronte pas seul, mais accompagné par ceux que l'on aime et/ou par des professionnels de santé attentifs et respectueux de nos choix de citoyens libres.

**Il est temps d'obtenir le droit d'être accompagné et aidé à mourir.
Nous invitons à nous rejoindre toutes celles et ceux qui souhaitent rapidement l'avènement d'une loi nous offrant le choix et les moyens de notre fin de vie.**

**Rassemblement le mardi 23 janvier 2024, de 13h30 à 15h,
Place Edouard Herriot, 75007 Paris
(métro Assemblée Nationale, Invalides ou Concorde)**

Contacts:

Catherine Vincent 06 70 53 14 64
Patrick Aeberhard 06 07 70 44 08
<https://www.cnav-demain.fr>

